



*Brigade de Sapeurs-Pompiers
de Paris*

Paris, le 18 septembre 2020

ORDRE DU JOUR N° 10

*Officiers, médecins, sous-officiers, infirmiers, gradés et sapeurs d'active ou de réserve,
Personnels civils,*

Le 18 septembre 1811, l'Empereur Napoléon 1er créait, par décret, le bataillon de sapeurs-pompiers de Paris et le plaçait, pour emploi, sous l'autorité du préfet de police.

Aujourd'hui, alors que nous célébrons le 209ème anniversaire de notre maison devenue brigade, notre statut et notre tutelle sont demeurés les mêmes. L'Empereur avait vu dans cette condition et cette organisation la réponse aux défis de sécurité posés par la capitale et ses habitants.

Si elle a traversé les siècles et les soubresauts politiques, notre Brigade qui représente le plus grand corps de sapeurs-pompiers en Europe, le doit à son identité forte, à ses valeurs et à sa devise. Le sang versé par nos camarades morts au feu ou morts pour la France, et dont je salue respectueusement la mémoire en ce jour anniversaire, a tracé la voie d'une histoire prestigieuse dont nous sommes aujourd'hui les dignes héritiers.

Je tenais à leur rendre hommage ; hommage appuyé dans cet hôtel national des Invalides qui fut bâti pour accueillir les vétérans de l'armée et qui, aujourd'hui encore, poursuit sa vocation initiale.

Notre système, fondé sur notre état militaire qui requiert un sens aigu de la discipline et une disponibilité sans faille, a traversé les crises les plus graves, les bouleversements les plus profonds de notre société et de son secteur d'intervention parmi lesquels deux conflits mondiaux sans jamais dévier du cap qui lui avait été fixé. Ce cap a toujours été de protéger Paris puis sa banlieue contre tous les fléaux, toutes les menaces, toutes les catastrophes.

Aujourd'hui, alors que notre pays se trouve tout entier confronté à une crise pandémique majeure, la Brigade se trouve de nouveau en première ligne. Sous tutelle de l'armée et de la préfecture de police, en lien avec l'ARS et les SAMU départementaux, sur son territoire de compétence et au-delà, la Brigade concourt à la résilience de la Nation, incarnant merveilleusement les valeurs de la République qui protège. Par sa constante capacité à porter secours, au plus fort de la crise, elle a une nouvelle fois fait la démonstration de sa souplesse d'emploi et de sa réactivité, contribuant ainsi grandement à la résilience de la Nation. Elle a prouvé, s'il en était besoin, sa remarquable culture interservices, à la croisée d'un statut militaire et d'une mission de secours aux populations. La complexité de son environnement institutionnel est résumée par la diversité des profils et des parcours de ses quatre nouveaux corporaux et ICl d'honneur.

Il nous revient désormais d'entretenir puis, à notre tour, de transmettre cet héritage. Serviteurs d'une unité militaire pluriséculaire, nous devons aujourd'hui poursuivre et mener tous les combats qui garantiront la bonne santé de cette belle maison. Ils sont de plusieurs natures et intéressent le recrutement, la formation, la fidélisation, la prise en compte de notre spécificité de sapeurs-pompiers militaires spécialistes du milieu « hyper-urbain », l'innovation, les aménagements organisationnels, la révolution numérique ou bien encore la résolution de la crise sanitaire qui a durement frappé notre secteur et certains d'entre vous dans leur chair. C'est enfin avec un état d'esprit résolument innovant, dans tous les domaines déjà cités et comme le firent nos anciens confrontés à des défis sans précédent, sur le plan opérationnel ou organisationnel, qu'il faut penser, qu'il faut agir.

Ces défis se dressent devant nous. Montrons-nous dignes. Soyons résolument motivés à aborder les nouveaux défis de cette année scolaire qui s'ouvre devant nous.

*Le général Jean Marie Contier
commandant la brigade de sapeurs-pompiers de Paris*

